

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Fustel De Coulanges - CPGE - Ecole nationale des Chartes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Fustel De Coulanges - CPGE - Ecole nationale des Chartes	Jury par défaut	Tous les candidats	48	513	246	287	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à l'histoire et aux langues anciennes et disposer d'un bon niveau dans les disciplines des humanités : lettres, histoire-géographie, philosophie, langues anciennes ou vivantes, arts. Ce niveau peut être attesté par les résultats obtenus en première, à l'épreuve anticipée de français et au cours de l'année de terminale.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Montrer des qualités de réflexion, d'argumentation et d'expression, à l'écrit comme à l'oral.

Faire preuve d'une curiosité intellectuelle pour les questions abordées dans les disciplines mentionnées et avoir du goût pour l'accès aux connaissances par toute forme de lecture.

Attendus locaux

Maîtrise solide de la langue française (expression et compréhension écrites et orales).

Comprendre un texte dans au moins une langue étrangère (niveau B2 souhaitable).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Fondée sur une réelle pluridisciplinarité, la classe préparatoire à l'Ecole Nationale des Chartres s'adresse à tous les bacheliers et anciens bacheliers intéressés tout particulièrement par l'histoire, mais aussi par les disciplines littéraires, linguistiques et artistiques. Les cours de latin et de grec s'adressent également aux débutants. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir préalablement fait du latin et/ou du grec pour postuler à la classe préparatoire à l'Ecole Nationale des Chartres.

Horaires en filière A (classique)

- histoire médiévale : 4h/semaine
- histoire moderne : 5h/semaine
- français : 2h/semaine
- latin : 6h/semaine
- langue vivante étrangère : 2h/semaine
- EPS : 2h/semaine

option possible :

- grec : 4h/semaine

Horaires en filière B (moderne)

- histoire moderne : 5h/semaine
- histoire contemporaine : 5h/semaine

- histoire médiévale : 1h/semaine

- français : 2h/semaine

- géographie : 4h/semaine

- LV1 : 4h/semaine

- LV2 : 2h/semaine

- EPS : 2h/semaine

Options possibles :

- latin : 4h/semaine

- grec : 4h/semaine

- histoire des arts : 4h/semaine

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux du Lycée Fustel de Coulanges a reçu 513 dossiers de candidature en Classes préparatoires à l'École des Chartes (prépa-Chartes) pour la procédure Parcoursup 2023. Le nombre de places proposées pour la rentrée 2023-2024 en Première année de prépa-Chartes s'établit à 48 étudiants, une seule classe de prépa-Chartes existant au Lycée Fustel de Coulanges, concours A et B confondus.

En tenant compte de ces prévisions d'effectifs pour 2023-2024, la commission a fixé le rang du dernier candidat appelé au rang 287, qui correspond à une moyenne finale supérieure ou égale à 12/20. Cette moyenne est établie par la commission sur la base des critères d'examen des vœux et des données fournies par les dossiers des candidats Parcoursup. Les taux et quotas applicables pour la procédure d'examen ont été respectés, notamment le taux minimum de boursiers.

La commission peut rappeler les objectifs de la formation en prépa-Chartes. Pour répondre aux attendus du concours auquel elles préparent, les Classes préparatoires à l'École nationale des Chartes impliquent un investissement régulier dans certaines matières, étudiées à partir de la Première année de prépa-Chartes. Les étudiants de prépa-Chartes sont en capacité de développer cet investissement régulier en histoire, lettres, géographie, langues anciennes et langues vivantes, histoire de l'art. La formation se concentre sur l'acquisition de méthodes et de connaissances précises dans ces matières. Elle offre une préparation ouverte vers les différents débouchés de l'enseignement supérieur relatifs aux matières citées, mais se rapporte également aux spécificités du concours de l'École des Chartes. Ces éléments propres à la formation ont alimenté une partie des réflexions de la commission au cours de l'examen des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission peut proposer certaines recommandations aux candidats pour la présentation de leurs dossiers de candidature en prépa-Chartes. Ces recommandations ne sont formulées qu'à titre indicatif et informatif. La commission a en effet veillé à étudier chaque dossier en vertu de ses caractéristiques, spécificités et mérites propres. Cependant, des indications générales peuvent être exposées. Elles résultent des enseignements de la session 2020 et s'adaptent au cadre général qui caractérise la formation en prépa-Chartes. La scolarité des candidats, les appréciations du chef d'établissement, les bulletins scolaires des années précédentes ont été examinés par la commission. Celle-ci a porté son attention sur l'ensemble de ces éléments, en appréciant autant les points forts du dossier du candidat que son orientation générale. Les notes ont été envisagées à la lumière des observations des professeurs et du conseil de classe sur le candidat.

Dans les parties du dossier relatives aux « activités et centres d'intérêt », la commission a remarqué que certains candidats ne remplissaient pas ces rubriques, qui pourtant montrent le profil du dossier et permettent de renseigner sur les expériences et pratiques culturelles, linguistiques, sportives du candidat. Ces points ont leur intérêt dans l'examen du dossier et ne doivent pas, autant que possible, être négligés si le candidat peut exposer des éléments particuliers. Tout en conseillant aux candidats de compléter soigneusement ces rubriques, la commission leur recommande de sélectionner et mettre en valeur les activités et centres d'intérêt les plus pertinents pour la formation demandée. De même, il est conseillé de porter de l'attention à l'orthographe, parfois fautive. Cette dernière remarque s'applique également à la lettre de motivation (« Projet de formation motivé »), qui est pour chaque dossier lue entièrement par la commission d'examen. Le candidat doit veiller aux fautes d'orthographe et aux maladresses d'expression. Il est de plus important de bien motiver ses vœux d'orientation en prépa-Chartes dans le projet de formation, afin de montrer que le candidat a réfléchi aux attendus et objectifs spécifiques à cette formation, pour s'y investir. Dans la lettre de motivation rédigée par le candidat, il n'est pas nécessaire de faire référence à des matières non suivies en Classes préparatoires à l'École des Chartes. Le candidat doit limiter les incohérences dans la présentation de sa candidature. La commission constate que certains projets de formation motivés correspondent à une autre formation que celle de la prépa-Chartes ou que certains candidats desservent leur candidature en déclarant leur intérêt pour des matières qui ne sont pas enseignées en prépa-Chartes (comme la philosophie ou les mathématiques). La commission est consciente que les candidats déposent de nombreux projets de candidature, ce qui est parfaitement légitime, mais elle leur rappelle qu'il est nécessaire d'adapter leur texte à chaque formation demandée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins des années précédentes, avis des conseils de classe et du chef d'établissement. Niveau de la classe, classement de l'élève en fonction des effectifs.	Tous ces éléments et notamment : avis du chef d'établissement, du professeur principal, remarques sur les bulletins, notes et classements.	Notes et appréciations	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avis donnés par les professeurs et le chef d'établissement dans les bulletins. Appréciations générales pour la scolarité en cours sur : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, engagement citoyen, avis sur la capacité à réussir.	Tous ces éléments et notamment : avis des conseils de classe et du chef d'établissement, résultats dans les matières propres à la filière du candidat et à celle de la formation envisagée, options choisies.	Notes et appréciations	Important
Savoir-être	Appréciations des bulletins, avis sur l'autonomie, l'engagement citoyen. Activités et centres d'intérêt du candidat.	Appréciations des bulletins et des conseils de classe, remarques des professeurs.	Appréciations	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Activités et centres d'intérêt du candidat. Projet de formation motivé rédigé par le candidat. Scolarité antérieure.	Capacité à s'engager dans la formation choisie, CV, projet de formation, motivation montrée par le candidat.	Appréciations, informations renseignées par le candidat dans son dossier	Très important
Engagements, activités et	Dossier personnel renseigné	Activités extra-scolaires,	Informations renseignées	Complémentaire

centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	par le candidat : activités et centres d'intérêt (expériences d'encadrement ou d'animation ; engagement citoyen ou bénévole ; expériences professionnelles et stages ; pratiques sportives, linguistiques, culturelles, séjours à l'étranger.	pratiques renseignées par le candidat, activités et centres d'intérêt.	par le candidat dans son dossier, appréciations.	
---------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	--

Signature :

Pascal HALFTERMEYER,
Proviseur de l'établissement Lycée Fustel De Coulanges